

Permis n° 3841

VILLE DE NEUFCHATEAU**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M Locmant Laurent et Mme Gillet Emelyne demeurant rue du Bourzy 8 a à 6860 Léglise.

Le terrain concerné est situé Allée de la Gloriette, 5 à 6840 Hamipré et cadastré division 4, section A n°463L4.

Le projet est de type : construction d'une maison d'habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

Ecart :

- volume principal implanté en retrait de 90 cm par rapport au front de bâtisse ;
- volumes secondaires à toit plat ;
- port à faux à l'étage côté pignon gauche, vers l'Est ;
- baies à dominantes horizontales ;
- toiture en zinc ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, NEU, 3 - 6840 Neufchâteau et le 20/03/2018
après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15/03/2018

Au 02/04/2018 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY